



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 2 : MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TRANSVERSALES

Principe 6 : Impact environnemental et cadre de vie

Référence
au document cadre
Axes, Objectifs, Mesures

Mise en œuvre Principe 1
dans son intégralité
(objectifs 1-2-3)
Axe 2 mesure (3-2)
Axe 3 mesure (4-2))

Décomposition :

Mesure 6-1 : Renforcement des actions de communication sur la collecte sélective

Mesure 6-2 : Distribution de composteurs dans les écoles, le collège et les crèches

Mesure 6-3 : Mise en place d'actions de sensibilisation sur le compostage

Mesure 6-4 : Appui aux communes pour les opérations cœur de village

Mesure 6-5 : Amélioration des pratiques de mobilité

Mesure 6-6 : Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments publics



Historique et enjeux identifiés :

Ce principe vise à renforcer et améliorer les actions en faveur de l'environnement conduites par la CCR.

Au regard des dossiers structurants engagés en matière économique et sociale dans le programme opérationnel et des moyens dont elle dispose, la CCR a souhaité engager progressivement le territoire dans une action plus volontariste sur l'environnement et la cadre de vie. Elle a choisi de s'engager fortement :

- en faveur d'une réalisation exemplaire en matière de développement durable : la Maison du Réalmontais ;
- en faveur d'une action de longue durée fortement mobilisatrice avec l'action collective éco responsabilité des collectivités locales.

Le principe n° 6 vise à :

- améliorer le service de collecte sélective créé en 2004 ;
- favoriser l'amélioration du cadre de vie ;
- engager progressivement des actions nouvelles : mobilité, participation au plan climat territorial du Pays de l'Albigeois et des Bastides.





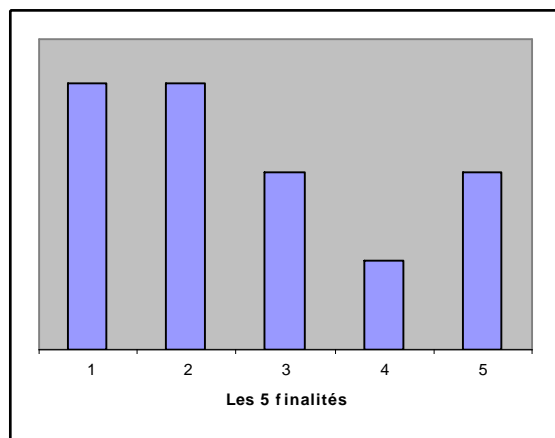
Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 2 : MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TRANSVERSALES

principe 6 : Impact environnemental et cadre de vie

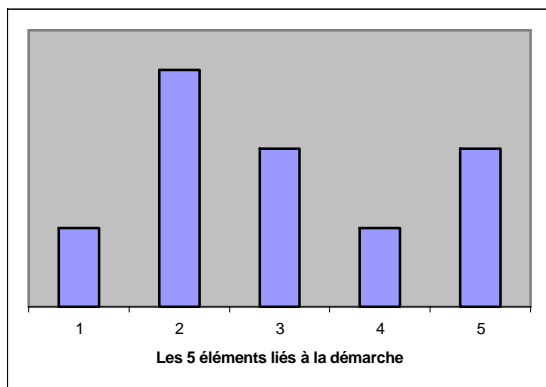
Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Economies d'énergies par le biais des transports doux
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Réduction des déchets par le compostage Collecte des bâches agricoles financées par la CCR (4655 € en 6 ans)
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	Actions sur le covoiturage Préservation et valorisation patrimoniale des cœurs de villages
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	Réutilisation du compost fabriqué dans les écoles afin d'enrichir les jardins pavillon soleil (résidence personnes âgées)
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Gestion durable des déchets ménagers Gestion durable des espaces publics de cœur de village

Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	
Participation des acteurs	Sensibilisation des acteurs au tri sélectif par le biais des écoles
Organisation du pilotage	Groupe de travail écoresponsabilité de la CCR
Transversalité des approches	
Evaluation partagée	Evaluation partagée sur le tri sélectif (Syndicat départemental Trifyl, ...)

Analyse et évaluation : Cadre de référence local :

Impact et transversalité du principe sur l'ensemble des 10 projets

Les 10 projets du programme opérationnel 2009-2011	Impact principe 6 environnement et cadre de vie			
	absent	engagé	notable	exemplaire
Construction d'un Centre de Ressources Intercommunal				
Création d'une zone d'activité économique				
Modernisation du pôle commercial artisanal et de services				
Production d'énergie renouvelable				
Création d'une médiathèque intercommunale				
Animation et promotion économique				
Soutien aux filières agricoles et agro alimentaires				
Développement des randonnées d'intérêt communautaire				
Amélioration de la place des personnes âgées et handicapées				
Expérimentation d'une offre d'accueil de qualité de la petite enfance				
Synthèse	absent ou pris en compte		notable à exemplaire	
	31%		69%	



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 6 : Impact environnemental et cadre de vie

Mesure 1 : Renforcement des actions de communication sur la collecte sélective

Description de la mesure :

La mise en œuvre du tri sélectif s'est traduite par des résultats très positifs. Avec 72% du gisement théorique d'emballage valorisé sur le Réalmontais (objectif du Grenelle 75 % en 2012), la CCR se situe parmi les 4 meilleures structures de collecte sélective du département (près de 60 kg par an et par habitant collectés en sélectif).

Dans une stratégie d'amélioration continue, la CCR s'est portée candidate auprès du syndicat départemental Trifyl afin d'effectuer un audit de son service de collecte sélective par le bureau d'études INDDIGO.

Ce dernier a proposé des leviers afin de réduire les coûts de fonctionnement du service de collecte des ordures ménagères ; leviers que la CCR doit analyser pour les appliquer sur le terrain.

D'un point de vue financier, la CCR a fixé un objectif de dépasser le seuil tarifaire fixé par Trifyl à 60 kg/an/hab de tri collecté. Pour ce faire il est indispensable de mobiliser les acteurs et la population locale.

Au-delà des mesures correctives à mettre en œuvre, la CCR a décidé en partenariat avec Trifyl de relancer sa communication sur la collecte sélective en direction :

- des utilisateurs, élus et services municipaux,
- des bénévoles associatifs,
- des artisans et commerçants en lien avec l'OMPCA.

Une action spécifique « Tri sélectif par les bénévoles » sera proposée aux associations organisant les manifestations les plus importantes du Réalmontais :

- Association Réalités Réalmontaises (Foire à matériel agricole : 65 000 visiteurs sur 3 jours)
- Association Ré'al Croche (Festival de musique : 50 000 visiteurs sur 3 jours)
- Association les Floriales (Fête des plantes vivaces : 3 000 visiteurs sur 2 jours).

Enfin une réactualisation et une réédition des supports de la communication sélective sont prévues.

Résultat attendu :

- Économies financières
- Sensibilisation du public et des acteurs
- Amélioration du tri et de la gestion des ressources

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Claude ROQUES
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Jean-Louis ROBERT

Coût total : 2 981 €

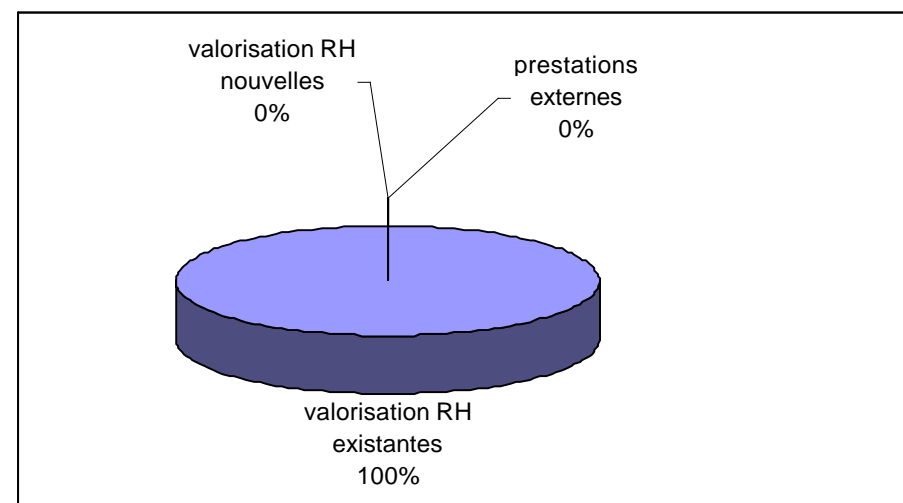
Fonctionnement : 2 981 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			X
Crédits de paiement	405 €	1 287 €	1 289 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Chargée de mission culture enfance et jeunesse Chargé de mission tourisme, environnement	2 981 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : Ambassadeurs de tri du syndicat et service optimisation	
Coût total	2 981 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	2 981 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Elle passera essentiellement par :

- des visites des agents du service collecte de la CCR, élus et services municipaux, bénévoles associatifs, organisant des manifestations gérant des services intercommunaux (crèches et office de tourisme), artisans et commerçants (visite du centre de tri et du bio réacteur, circuit pédagogique au siège du syndicat)
- des actions de sensibilisation au tri effectuées par des ambassadeurs de tri du syndicat (bénévoles associatifs, artisans et commerçants).

Partenariats mobilisés :

Syndicat Départemental Trifyl
CPIE

Organisation de l'information et de la concertation :

- Tous les supports de la CCR
Bulletin intercommunal et bulletins municipaux
Panneau lumineux d'information
Site Portail
- Réactualisation et réédition des autocollants et consignes de tri

Indicateurs de suivi :

Indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la mobilisation (nombre de visites, d'actions de sensibilisations et de participants par publics ciblés)
- Nombre d'autocollants remplacés et de fiches distribuées

- Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	405 €	1 287 €	1 289 €
Réalisé Compte administratif			

indicateurs qualitatifs

- Retours site portail



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 6: Impact environnemental et cadre de vie

Mesure 2 : Distribution de composteurs dans les écoles, le collège et les crèches

Description de la mesure :

A partir du constat d'un impact financier positif à attendre de la généralisation du compostage (réduction du gisement des ordures ménagères traitées, lequel coûte actuellement 80,42 € TTC la tonne) la CCR a décidé de sensibiliser les enfants et jeunes du territoire au compostage en leur mettant à disposition gratuite un composteur et un guide du compostage.

Résultat attendu :

- Économies financières
- Sensibilisation des enfants, «prescripteurs du geste de tri »
- Amélioration du tri et de la gestion des ressources

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Maurice ROUQUIER
Maitre d'œuvre : Trifyl	Référent technicien : Jean-Pierre TOUILLEZ

Coût total : 1 765 €

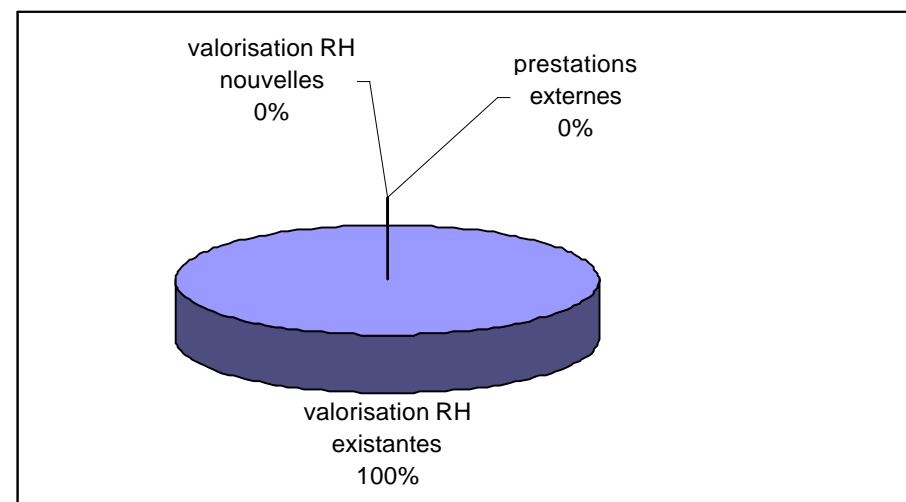
Fonctionnement : 1 765 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		X	
Achèvement			
Crédits de paiement		882 €	883 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : chargé de mission randonnées	1 765 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Cout total	1 765 €
- Financement total mobilisé	
= Cout net de la mesure	1 765 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Une réunion d'information destinée à informer et mesurer le degré d'engagement
- Une réunion destinée au pilotage de cette mesure

Partenariats mobilisés :

- Trifyl
- CPIE

Organisation de l'information et de la concertation :

- Site portail territorialisé (informer et sensibiliser la population)
- Tous supports (magazines, panneau lumineux d'information)
- Intranet

Indicateurs de suivi :

Indicateurs quantitatifs

- Effectivité du compost réalisé
- Nombre d'enfants touchés

-Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif		882 €	883 €
Réalisé Compte administratif			

indicateurs qualitatifs

- Retours site portail



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 6: Impact environnemental et cadre de vie

Mesure 3 : Mise en place d'actions de sensibilisation sur le compostage

Description de la mesure :

Dans le prolongement de la distribution des composteurs, dans le cadre du cycle d'animation scolaire proposé par Trifyl :

-sensibilisation prévue à partir de la rentrée 2009-2010 des enfants autour d'une action de production de compost destiné à enrichir les espaces publics, jardins des personnes âgées (jardins des résidence sociales « soleil » à Réalmon).

-sensibilisation des employés municipaux sur les pratiques du compostage en lien avec les espaces verts

Résultat attendu :

- Action citoyenne
- Lien intergénérationnel

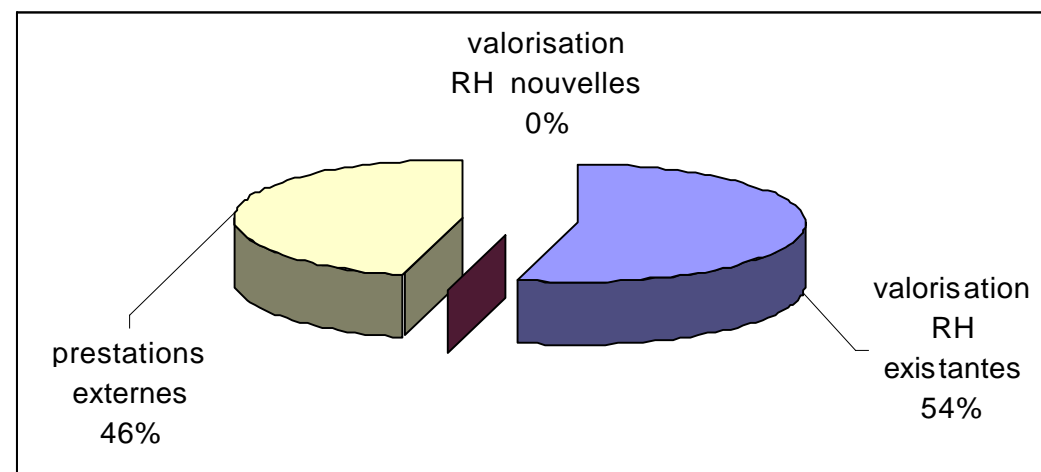
Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Maurice ROUQUIER
Maitre d'œuvre : Trifyl	Référent technicien : Jean-Pierre TOUILLEZ

Coût total :	3 265 €
Fonctionnement : 54 %	1 765 €
Investissement 46 %	1 500 €

Calendrier de mise en œuvre :			
	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			2012
Crédits de paiement	1 500 €	882 €	883 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : chargé de mission tourisme et environnement	1 765 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : Achat des composteurs	1 500 €
Cout total	3 265 €
- Financement total mobilisé	
= Cout net de la mesure	3 265 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Cycle d'animation auprès des enfants : mobilisation des parents (association de parents d'élèves), professeurs et réseau d'écoles rurales

Partenariats mobilisés :

- Syndicat Départemental Trifyl
- Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

Organisation de l'information et de la concertation :

- Site portail territorialisé (informer et sensibiliser la population)
- Tous supports (magazines, panneau lumineux d'information)

Indicateurs de suivi :

Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'enfants touchés et effectivité du compost réalisé
- Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif			
Réalisé Compte administratif			

indicateurs qualitatifs

- retours site portail



Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 6: Impact environnemental et cadre de vie

Mesure 4 : Appui aux communes pour les opérations cœur de village

Description de la mesure : Dans le cadre de ses statuts la CCR est compétente pour la « mise en œuvre d'opérations façades en faveur des "cœurs de village" d'intérêt communautaire. Pour présenter un intérêt communautaire, les opérations conduites par la Communauté de Communes dans le cadre des opérations façades devront répondre aux deux critères suivants définis par l'assemblée délibérante :

- 1) Disposer d'un projet formalisé dans le cadre de l'opération « cœurs de villages du Réalmontais » dont l'objectif est de valoriser l'image et l'identité des villages par le traitement qualitatif des caractéristiques du bâti et d'inciter à la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain dans son ensemble.
- 2) Engagement conjoint, de la Communauté de Communes et des communes, formalisé par la signature d'un règlement intérieur mentionnant le périmètre d'étude et les cofinancements

Les critères de labellisation « cœur de village du Réalmontais » : Actions de revitalisation - Réorganisation des services et des espaces publics

- Recherche de mixité urbaine et sociale - Mise en valeur des entrées du territoire de l'intercommunalité - - Mise en valeur de la bastide royale
⇒ En privilégiant : - Les acquisitions foncières et le renouvellement urbain - Le traitement paysager et patrimonial des espaces publics
- L'aménagement des cœurs de village situés aux entrées de territoire avec le choix de Laboutarié (axe Toulouse – Lavaur - Graulhet) et de Saint Lieux Lafenasse (axe Albi vers les Monts de Lacaune et entrée du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc) ».

A ce titre elle a apporté son soutien technique aux communes pour l'embellissement des cœurs de village (espaces verts, fleurissement, mobilier et aménagements urbains).

Dans le prolongement des actions déjà conduites (Saint Antonin de Lacalm, Laboutarié) la CCR souhaite, en lien avec le dispositif OMPCA (volet patrimonial de l'OMPCA) et l'opération « éco responsabilité des collectivités locales », engager une deuxième phase d'aménagement urbain des cœurs de village, qualitative et durable :

- en confortant les projets communaux d'intérêt communautaire identifiés : Réalmon (opération Bastide), Laboutarié, Saint-Lieux Lafenasse, Terre-Clapier, Lombers, Fauch, Orban, Lamillarié) ;
- en redynamisant l'opération façades initiée en 2003 qui a échoué car elle n'était pas assez incitative. Dans le cadre de sa volonté de favoriser le cadre de vie, la CCR a décidé de réaliser un important effort financier en doublant son intervention financière sur 3 ans et de mieux cibler ses interventions au regard de l'intérêt communautaire
- en mettant à l'étude la réalisation d'une charte architecturale et paysagère.

Résultat attendu : Amélioration du cadre de vie et Amélioration de l'image touristique du territoire

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Maurice ROUQUIER
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total : 64 162 €

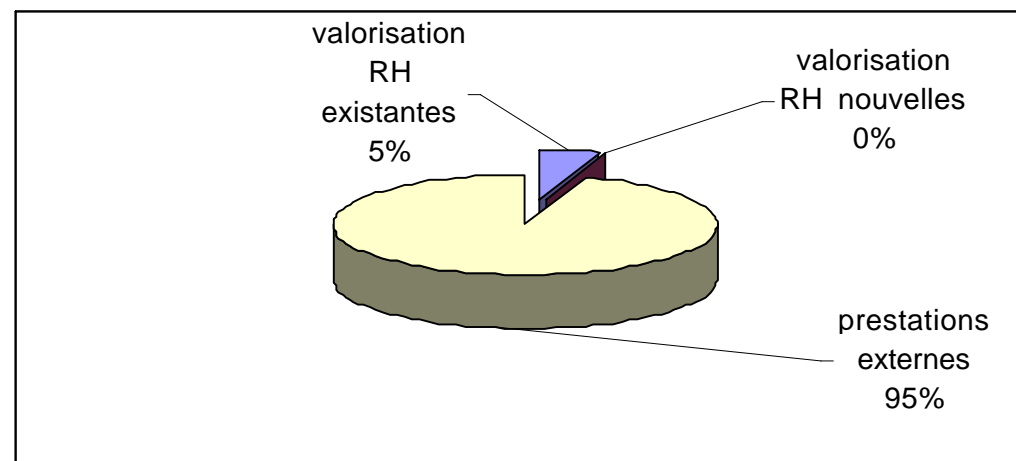
Fonctionnement : 897 €
1 %

Investissement : 63 265 €
99 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	1 645 €	21 401 €	41 116 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Directeur des services techniques	3 265 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : CAUE Subventions façades	60 897 €
Coût total	64 162 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	64 162 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Dans le cadre de la mobilisation OMPCA

Partenariats mobilisés :

- Région et Département (financements)
- CAUE

Organisation de l'information et de la concertation :

Réunion publique d'information spécifique dans le cadre du dispositif OMPCA

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Montant des subventions attribuées
- Nombre de façades touchées
- Effectivité de la mise en place de la charte
- Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	1 645 €	21 401 €	41 116 €
Réalisé Compte administratif			

indicateurs qualitatifs

- Cohérence spatiale et impact visuel
- Retours site portail



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 6: Impact environnemental et cadre de vie

Mesure 5 : Amélioration des pratiques de mobilité

Description de la mesure :

En lien avec l'ensemble des projets conduits par la CCR, il s'agit d'améliorer la prise en compte des déplacements doux en faisant :

1- Une étude de faisabilité d'une piste cyclable reliant Lombers, Laboutarié, Réalmon et Saint-Lieux Lafenasse en lien avec le réseau de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire et la Voie verte départementale

2- Une action de développement du covoiturage .La CCR est actuellement partenaire relais auprès du public de l'Association Co voiturons (permanence de renseignements au secrétariat et relais sur le portail Internet).Elle souhaite désormais aller plus loin dans cette démarche (aménagement et équipement de lieux adaptés à l'intermodalité sur l'axe Albi/Castres, participation à la SCIC de covoiturage en cours de constitution dans le Tarn, relais d'information « point mobilité » (dans les communes et Centrale de Mobilité au sein du futur Centre de ressources ; actuellement à la CCR)

3- Un programme d'équipement de tous les bâtiments publics avec des supports pour les vélos

A terme, ce « Schéma Local de Transport Durable » pourrait être complété par :

- des dessertes (transport à la demande, ligne virtuelle à la demande, navettes loisirs, écomobilité scolaire...)
- d'un schéma de stationnement et de circulation à Réalmon
- d'une architecture organisationnelle spécifique entre les collectivités (agglomération dans SCOT, ...).

Résultat attendu :

- Optimisation des moyens de déplacements doux
- Multiplication des déplacements en vélos
- Economies d'énergies
- Développement du co-voiturage

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Hubert BERNARD
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Jean-Louis ROBERT

Coût total : 5 335 €

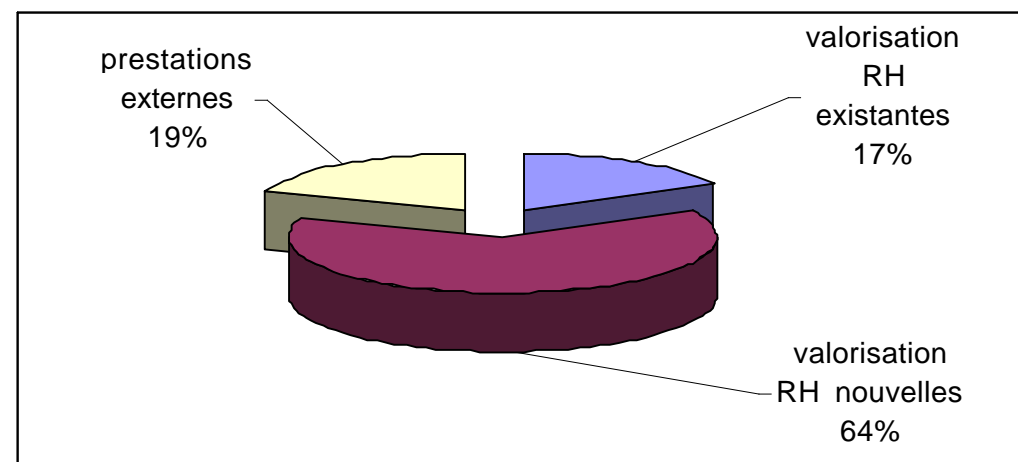
Fonctionnement : 5 335 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			X
Crédits de paiement	359 €	2 660 €	2 516 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Directeur des services techniques	959 €
Ressources humaines à créer : Chargé de développement économique et durable	3 500 €
Prestations externes : Etude déplacements doux CAUE	1 076 €
Coût total	5 535 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	5 535 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Secrétaires de mairies pour le co-voiturage

Habitants

Agents publics

Elus municipaux

Partenariats mobilisés :

Association Covoituron préfigurant une Société Coopérative d'Intérêt Collectif MOBIDIC (pour répondre à des besoins particuliers sur la mobilité, le déplacement et les transports)

ARPE

ADEME Preludde II/Feder pour aides au transport doux

CAUE

DDE

Leader III B

Région («vélos-routes», «voies vertes»)

Etat (sécurité)

SCOT

Pays de l'Albigeois et des Bastides (observatoire)

Office de Tourisme intercommunal

Organisation de l'information et de la concertation :

- concernant l'étude de faisabilité d'une piste cyclable reliant Lombers, Laboutarié, Réalmont et Saint-Lieux Lafenasse
Réunion avec les communes concernées

- concernant le développement du covoiturage
Réunion avec les communes concernées
Communication grand public

- concernant le programme d'équipement des bâtiments publics avec des parcs à vélos
Réunion avec les communes et les services publics concernés

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Nombre de parc à vélos installés
- Nombre de km de piste cyclable chiffré
- Nombre d'inscrits du territoire au système de covoiturage

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	359 €	2 660 €	2 516 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs : à bâtir

dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 6: Impact environnemental et cadre de vie

Mesure 6 : Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments publics

Description de la mesure :

Les bâtiments publics, souvent anciens, sont de gros consommateurs d'énergies. Il semble donc essentiel :

- d'une part que les communes soient conscientes de la consommation énergétique de ses bâtiments
- d'autre part que les communes prennent en compte les aspects énergétiques tels que l'isolation, le moyen de chauffage... lorsqu'elles désirent créer un bâtiment ou veulent faire de lourds travaux sur des bâtiments existants.

Pour cela deux mesures peuvent être prise :

- Diagnostiquer les bâtiments à fort taux d'utilisation dans les communes et déterminer l'énergie nécessaire à son fonctionnement en kWh/m².an ou en kWh/m².h (kWh par m² et par heure d'utilisation) avec un affichage de ces résultats sous forme d'étiquette.
- Proposer des outils d'aide à la décision prenant en compte notamment les coûts d'investissement, les coûts d'énergies et le retour sur investissement.

Au regard des multiples points d'entrés de ce dossier la CCR a souhaité engager cette réflexion :

- Sur la base des priorités établies dans le cadre du diagnostic des équipements sociaux conduit en interne (bilan coût avantage du croisement entre usages, volonté politique et caractère énergétivore établi.
- Dans le cadre d'un partenariat avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial

Résultat attendu :

- Sensibilisation des élus et des utilisateurs sur la consommation des bâtiments publics
- Augmentation de la qualité énergétique des bâtiments existants ou neufs (isolation renforcée)
- Choix d'énergie de chauffage prenant en compte l'efficacité énergétique et l'impact environnemental de celui-ci

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jérôme FABRIES
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Jean-Louis ROBERT

Coût total : 4 459 €

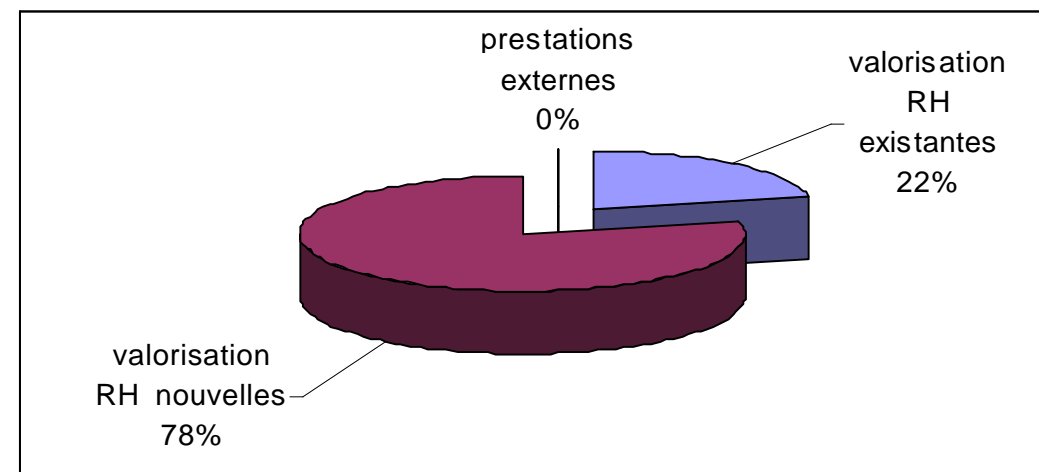
Fonctionnement : 3 500 €
78 %

Investissement : 959 €
22 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		X	
Achèvement			
Crédits de paiement	0 €	2 301 €	2 158 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Directeur des services techniques	959 €
Ressources humaines à créer : Chargé de développement économique et durable	3 500 €
Prestations externes :	
Coût total	4 459 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	4 459 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Municipalités
- Services techniques s'il y a lieu
- Architectes travaillant sur les projets des communes
- Secrétariats des communes pour réaliser le bilan des énergies consommées

Partenariats mobilisés :

- Pays de l'Albigeois et des Bastides dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial
- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn
- Syndicat départemental de l'Energie du Tarn (SDET)

Organisation de l'information et de la concertation :

- Réunion de sensibilisation des 14 maires des communes de la CCR
- Action spécifique du groupe développement durable sur les communes projetant des travaux (construction ou réhabilitation)

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Nombre de communes concernées
- Nombre de bâtiments diagnostiqués

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	0 €	2 301 €	2 158 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs : à bâtir

dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population